

## La stratégie des grandes puissances autour du territoire français des Afars et des Issas et de l'Océan indien

In: Revue française de science politique, 26e année, n°3, 1976. pp. 521-534.

### Résumé

LA STRATÉGIE DES GRANDES PUISSANCES AUTOUR DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS ET DE L'OcéAN INDIEN, par CHRISTIANE RABIER et JEAN ANGRAND

La rivalité à laquelle se livrent, dans l'Océan Indien, d'une part, les pays occidentaux et tout particulièrement les Etats-Unis, et, d'autre part, l'Union soviétique, ne cesse de se développer. Conscients du déploiement de force américain et de la réplique soviétique qui commence à poindre, certains Etats côtiers de la région tentent de s'opposer à l'action des deux super-puissances. Cependant, la multiplicité des Etats riverains, leurs divergences idéologiques, la nature des pressions auxquelles ils sont soumis, ont engendré un manque d'unité d'action. De ce fait, les Etats de cette zone, acteurs impuissants, assistent à l'accroissement des prétentions des grandes puissances dans le « nouveau cœur du monde », sans pouvoir exercer la moindre influence.

[Revue française de science politique XXVI (3), juin 1976, pp. 521-534.]

### Abstract

THE STRATEGY OF THE GREAT POWERS AROUND THE FRENCH TERRITORY OF THE AFARS AND ISSAS AND THE INDIAN OCEAN, by CHRISTIANE RABIER and JEAN ANGRAND

The rivalry in the Indian Ocean between the western countries, especially the United States, and the Soviet Union is constantly developing. Fully aware of the American deployment of force and of the Soviet response which is beginning to take shape, some countries bordering the region are attempting to oppose the activities of the two superpowers. However, there is no unity of action because of the vast number of border countries, their ideological differences and the type of pressures to which they are subject. As a result, the countries in this area must contemplate the growing claims of the great powers in this « new heart of the world », but are powerless to exert the slightest influence.

[Revue française de science politique XXVI (3), juin 1976, pp. 521-534.]

---

Citer ce document / Cite this document :

Rabier Christiane, Angrand Jean. La stratégie des grandes puissances autour du territoire français des Afars et des Issas et de l'Océan indien. In: Revue française de science politique, 26e année, n°3, 1976. pp. 521-534.

doi : 10.3406/rfsp.1976.393671

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1976\\_num\\_26\\_3\\_393671](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1976_num_26_3_393671)

---

# LA STRATÉGIE DES GRANDES PUISSANCES AUTOUR DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS ET DE L'OCÉAN INDIEN

CHRISTIANE RABIER    JEAN ANGRAND

**L**E TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, juridiquement considéré comme Territoire d'Outre-Mer, est l'une des dernières possessions françaises sur le continent africain. Depuis 1862, la France se maintient dans cette région désertique qui ne recèle, jusqu'à présent, aucune richesse économique. Cette présence française trouve son origine dans la lutte d'influence que se livraient, au XIX<sup>e</sup> siècle, les puissances britannique, italienne et française pour leur implantation dans la zone de la Mer Rouge qui, déjà, était considérée comme stratégique. D'ailleurs, ce caractère stratégique n'a fait, de nos jours, que s'accroître. Aussi, les grandes puissances rivalisent-elles d'activités afin d'étendre, le plus rapidement et le plus fortement possible, leur contrôle sur les différents pays côtiers de la Mer Rouge et de l'Océan Indien. C'est donc dans un cadre élargi à l'action des grandes puissances dans cette région, que nous devons envisager, tout d'abord, le problème soulevé par le TFAI.

La France, qui contrôle ce territoire, a en effet invoqué, pendant de nombreuses années, un grand nombre de raisons pour motiver son refus d'accorder l'indépendance au Territoire : tour à tour, elle prétextait les luttes tribales entre Afars et Issas et le rôle de tampon qu'elle avait à jouer entre l'Éthiopie et la Somalie, deux États qui entretiennent des relations tendues au sujet de Djibouti. Ce deuxième point paraît important, dans la mesure où la présence de la France constituerait une sécurité pour la région en empêchant l'Éthiopie et la Somalie d'entrer en conflit. À première vue, cette raison peut paraître valable. Mais il ne faut pas

pour autant, confondre causes et conséquences. En effet, le départ de la France pourrait engendrer un conflit somalo-éthiopien. Cependant, il est faux de prétendre que c'est, uniquement, pour éviter ce conflit, que la France reste en TFAI. Pour bien comprendre la situation, il faut tenir compte, dans cette analyse, de nombreux autres aspects, notamment de l'aspect géo-politique (voir la carte de la région considérée, p. 534).

## **SITUATION GÉO-POLITIQUE DU TFAI**

Par sa situation géographique dans la corne de l'Afrique le TFAI, proche de l'Océan Indien et du canal de Suez, présente une importance considérable.

A l'heure où l'Océan Indien suscite les convoitises des grandes puissances, la réouverture du canal de Suez prend toute son importance car elle permet de raccourcir considérablement la distance qui sépare la Méditerranée de l'Océan Indien et donne ainsi, d'une part, à la flotte soviétique la possibilité de passer, dans un minimum de temps, de ses bases en Mer Noire à l'Océan Indien et, d'autre part, aux Etats-Unis, d'opérer la jonction de leur VI<sup>e</sup> Flotte de Méditerranée avec leur VII<sup>e</sup> Flotte du Pacifique.

Si le canal de Suez constitue sans conteste un point stratégique, Bab-el-Mandeb, qui est le passage obligé de tout navire commercial ou militaire se rendant de l'Océan Indien vers la Méditerranée par le canal de Suez ou inversement, devient par là-même une zone névralgique en raison de la proximité, d'une part, des champs pétrolifères du golfe arabo-persique et, d'autre part, de l'Asie et notamment de la Chine.

Ce panorama géographique permet donc de comprendre la situation privilégiée de Djibouti sur la rive africaine de la Mer Rouge, commandant ainsi la Porte de Mandeb. Dès lors, nous pouvons mieux saisir l'intérêt que les puissances occidentales, et en particulier les Etats-Unis, peuvent porter à Djibouti, ce territoire encore contrôlé par l'un des leurs. Cette question se complique davantage avec les problèmes posés par le droit international de la mer. En effet, les détroits internationaux furent l'objet de nombreuses discussions, lors des différentes conférences sur le droit de la mer et l'unanimité a été loin d'être faite sur ce point. Actuellement, pratiquement tous les Etats semblent accepter que la limite de la mer territoriale soit portée à 12 miles. Si une telle proposition est définitivement adoptée lors des prochaines conférences, certains Etats vont voir leur souveraineté s'étendre sur les détroits internationaux

## *Stratégie des grandes puissances à Djibouti*

considérés comme les plus importants et parmi lesquels, figure Bab-el-Mandeb. C'est pourquoi, des puissances comme les Etats-Unis et l'Union soviétique, ont tendance à rejeter le régime de passage inoffensif tel qu'il est appliqué actuellement, par crainte d'ingérence « indue » des Etats côtiers. A ce sujet, les Etats-Unis ont fait connaître clairement leur point de vue. Ils reconnaissent à tous les Etats le droit de fixer la limite de leur mer territoriale à 12 miles mais à condition que tous les navires et tous les aéronefs puissent jouir, aux fins de transit dans les détroits internationaux, de la même liberté de navigation et de survol qu'en haute mer. Par contre, les Etats bordant les détroits internationaux s'opposent formellement aux visées des grandes puissances. Ils estiment que le régime inoffensif doit rester le même, considérant comme essentiel à leur sécurité et à la protection de leur milieu marin, le droit d'avoir un certain regard sur le passage des navires dans leurs détroits. Quelle que puisse être la solution adoptée dans le futur, les stratèges ne manqueront pas d'accorder une attention spéciale à ces problèmes et aux conséquences qui en découlent.

En outre, il convient de noter que les événements qui se déroulent en TFAI intéressent non seulement les Etats voisins, mais aussi, comme nous l'avons déjà souligné, des Etats très éloigné de cette zone, Etats qui entendent manifester leur présence d'une façon ou d'une autre. C'est dire qu'il ne s'agit pas seulement de l'éventuel octroi de l'indépendance à un petit territoire de quelque 20 000 kilomètre carrés de superficie et d'une population d'environ 200 000 habitants. Le point le plus important à noter est que si un conflit, même localisé, éclatait entre les acteurs de ce sous-système périphérique au système international, cela pourrait remettre en cause l'équilibre global. L'Ethiopie a vu un régime militaire s'emparer du pouvoir, déposer l'Empereur Haïlé Sélassié et instaurer une révolution que certains ont qualifiée de socialiste. Cependant, la situation n'en reste pas moins troublée. Les observateurs eux-mêmes tentent de découvrir, mais en vain, quelle est l'orientation réelle du régime d'Addis-Abeba. Pour l'heure, si, en politique intérieure, les nouveaux dirigeants se proposent de transformer le pays de fond en comble, il ne semble pas, par contre, qu'il y ait eu dans le domaine de la politique étrangère une remise en cause fondamentale de la ligne que suivait l'ancien régime. Autrement dit, malgré le climat d'incertitude qui règne en Ethiopie, la présence américaine reste toujours effective dans cet Etat et contribue à se manifester, semble-t-il, par une aide en armement au gouvernement éthiopien afin que celui-ci puisse mater le mouvement révolutionnaire d'Erythrée. En effet, le problème érythréen suscite quelques inquiétudes : il est dans l'intérêt des occi-

*Christiane Rabier et Jean Angrand*

dentaux, comme dans celui du régime d'Addis-Abeba, que la façade maritime de l'Ethiopie ne disparaisse pas dans la tourmente révolutionnaire. Il y a donc là, en Ethiopie, une situation fragile dont l'évolution fait l'objet d'un examen constant de la part des puissances occidentales et, au premier chef, des Etats-Unis qui continuent de considérer ce pays comme l'un de leurs alliés privilégiés sur la rive africaine de la Mer Rouge.

Par contre, la Somalie, indépendante depuis 1960, adopte une attitude tout à fait différente de celle de l'Ethiopie. Le régime politique établi à la faveur du coup d'Etat militaire de 1969 du général Syaad Barre a pris une orientation nettement socialiste, orientation officiellement proclamée d'ailleurs en 1970. Plongée dans un sous-développement économique et social extrêmement prononcé, la République démocratique de Somalie reçoit une aide considérable de la part de l'URSS, aide qui lui a permis, entre autres, d'organiser une armée moderne. En contrepartie, il semblerait que l'Union soviétique dispose actuellement de bases militaires sur le territoire de la République. Quoi qu'il en soit, que cette rumeur soit infirmée ou confirmée, il n'en reste pas moins vrai que l'Union soviétique a acquis, depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en Somalie, une position dominante dans la corne de l'Afrique, position qui ne peut que contribuer à contrarier grandement la politique américaine dans la région.

D'ailleurs, celle-ci se trouve également menacée par la situation qui prévaut actuellement sur la rive arabe de la Mer Rouge. En effet, depuis la division du Yémen en deux Etats, un régime socialiste s'est installé en République démocratique et populaire du Yémen (Yémen du Sud). Cette implantation « rouge » au cœur d'une zone stratégique ne peut qu'effrayer les puissances occidentales et être le signe avant-coureur d'une tentative de pénétration plus poussée de l'idéologie socialiste au Moyen-Orient et dans le golfe arabo-persique. Cet état de fait va entraîner l'activisme des puissances occidentales et de l'URSS qui entendent, chacune à leur façon, défendre leurs propres intérêts par Etats interposés.

## LA STRATÉGIE DES PUISSANCES DANS L'OcéAN INDIEN

Dans leurs tentatives d'implantation dans cette région du monde, les puissances ont, chacune d'elles, établi une stratégie qui est fonction de la finalité qu'elles se sont assignée ainsi que des moyens qu'elles entendent développer pour parvenir aux buts fixés.

### LA FRANCE

Il est évident que la position française apparaît délicate. Bien qu'entretenant de bonnes relations avec l'Afrique et le monde arabe, la France n'hésite pas, en demeurant à Djibouti, à paraître aux yeux de l'opinion internationale comme l'une des dernières puissances colonisatrices en Afrique. C'est là une situation paradoxale si l'on tient compte du fait qu'en 1960 elle se fit le champion de la décolonisation en Afrique, accordant l'indépendance à l'ensemble de ses colonies. Certes, au cours des derniers mois, la situation a considérablement évolué. Le gouvernement qui, jusque-là, ne se montrait nullement disposé à accéder aux revendications indépendantistes, envisage maintenant l'hypothèse de la souveraineté du TFAI. Déjà, le 6 octobre dernier, l'ancien ministre des DOM-TOM, M. Pierre Messmer, déclarait au journal *France-Soir*, que : « L'indépendance des Etats d'Indochine et de Madagascar, la longue fermeture du canal de Suez ont enlevé à Djibouti presque tout son intérêt stratégique pour la France (...) On peut dire que Djibouti est, pour la France, une charge à peu près inutile ; que la population ne se sent pas française et ne veut pas le devenir ; que nos voisins poussent à notre départ (...) Dans ces conditions, il faut aller à l'indépendance, et le plus tôt sera le mieux. »

Cette position ne parut pas être critiquée par les milieux officiels. Au contraire, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Olivier Stirn, déclare qu'il ne s'agissait-là nullement d'un élément nouveau dans le problème posé par le TFAI. Il alla même jusqu'à affirmer que le gouvernement ne s'opposerait pas à une telle évolution. Enfin, à la fin du mois de décembre 1975, le gouvernement français a reconnu solennellement « la vocation à l'indépendance du TFAI ».

Pourquoi, après s'être cantonnée dans une attitude conservatrice, compromettant ainsi l'image de marque qu'elle s'était faite aux yeux des pays du Tiers Monde, la France envisage-t-elle, enfin, la « vocation à l'indépendance » du TFAI ? Comment interpréter ce changement

d'attitude très net ? La réponse à ces questions ne peut se trouver que dans la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans l'Océan Indien.

En fait, si l'esprit des milieux gouvernementaux français a changé, le fondement des positions de ces derniers n'en demeure pas moins identique. C'est au-delà d'un simple problème de décolonisation qu'il faut envisager la situation. C'est un problème de stratégie qui a toujours motivé et qui continue de motiver la politique française à l'égard du TFAI.

La présence occidentale, jusqu'alors maintenue surtout par la Grande-Bretagne, sur les rives africaine et arabe de l'Océan Indien a connu une certaine régression. Or, dans la corne de l'Afrique, la situation est délicate et pourrait facilement tourner au désavantage des puissances occidentales. Ainsi donc, en dépit du changement d'attitude que manifeste le gouvernement français à l'égard du TFAI, le problème reste le même. En effet, dans l'hypothèse de l'octroi de l'indépendance, la France paraît vouloir s'assurer, en échange de l'accession du TFAI à la souveraineté internationale, le maintien d'une base militaire à Djibouti. Dès lors, la France continuerait à jouer un rôle important, d'une part, en évitant un problème colonial qui risque d'enflammer cette région et, d'autre part, en assurant un équilibre certain aux portes de l'Océan Indien, face aux déploiements militaires que l'URSS semble avoir réalisés en Somalie notamment. Ainsi, la France serait-elle, dans cette optique, l'un des acteurs les mieux placés pour garantir la sécurité des communications maritimes des occidentaux.

De plus, il ne faut pas omettre de mentionner également la présence française dans l'Océan Indien proprement dit. L'île de la Réunion demeure un département d'Outre-Mer et, en dépit de certaines visées autonomistes exprimées par plusieurs élus réunionnais, la France n'entend pas quitter cette région, comme le montrent les propos tenus, le 3 juillet 1975, par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Olivier Stirn : « Il faut que Réunionnais et Réunionnaises sachent de façon nette et indiscutable qu'ils sont Français à part entière. Il y a là un point qui ne souffre pas de discussion, les liens du cœur et de l'esprit sont indéfectibles. »

Cette déclaration revêt toute son importance en raison de la situation géographique de l'île, au cœur de l'Océan Indien. D'ailleurs, cette position également privilégiée de la Réunion n'a-t-elle pas incité le gouvernement français à accroître la présence militaire française dans cette zone en augmentant le potentiel militaire et en introduisant, depuis 1974, une importante flotte maritime. Ainsi la Réunion permet-elle de compenser la perte de la base navale de Diego-Suarez à Madagascar,

## *Stratégie des grandes puissances à Djibouti*

base éminemment stratégique que les Français durent évacuer, il y a quelques mois, à la demande du gouvernement Ratsiraka qui a donné à la politique malgache une orientation nettement socialiste.

Il reste également à souligner la présence française aux Comores et, ce, en dépit de l'accession à l'indépendance de ce pays. Les événements qui ont suivi la déclaration d'indépendance par Ahmed Abdallah montrent que la situation de cet archipel a évolué rapidement. Le coup d'Etat du 3 août dernier qui a permis au Conseil exécutif national de s'emparer du pouvoir, les prétentions de l'île de Mahore à rester, envers et contre tout, française, etc., donnent à penser que la France a encore un rôle à jouer dans cette autre partie de l'Océan Indien.

De ce fait, par l'attitude qu'elle affecte à l'égard de régions telles que le TFAI, la Réunion ou les Comores, situées dans une zone que les méandres de la politique et de l'économie internationales ont rendue stratégique, la France contribue activement à satisfaire les exigences internationales du monde occidental. Elle n'est cependant pas seule à jouer ce rôle. La Grande-Bretagne, en effet, participe également à la défense des intérêts occidentaux dans l'Océan Indien.

### LA GRANDE-BRETAGNE

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la politique de la Grande-Bretagne en matière coloniale, a subi une évolution considérable. Consciente, désormais, de sa faiblesse et des problèmes tant politiques qu'économiques que suscitait le maintien d'un empire colonial, cette puissance a décidé, dans un premier temps, d'accorder l'indépendance à la grande majorité de ses colonies. Cependant ce pays, toujours guidé par la constante nécessité d'assurer autant que possible une certaine présence occidentale dans le monde, ne s'est jamais résigné à se retirer totalement de ses anciennes possessions coloniales. C'est ainsi que la Grande-Bretagne s'est vue très souvent concéder des bases militaires dans des régions stratégiques et qu'elle a pu maintenir une permanence militaire et même parfois influencer sur la politique de défense des nouveaux Etats indépendants par le biais d'accords qu'elle avait passés avec ces derniers. Mais, avec l'évolution de la conjoncture britannique, cette situation s'est modifiée peu à peu. En effet, alors que la crise économique que connaissait la Grande-Bretagne allait sans cesse en s'accroissant, il apparaissait clairement aux autorités de Londres que le coût d'entretien des diverses bases militaires à l'étranger devenait un fardeau de plus en plus difficile à supporter en raison des constantes augmentations de frais que ces installations nécessitaient. Dès lors, un choix s'imposait au gouvernement britannique, choix qu'il

convenait de faire entre, d'une part, le maintien de la présence anglaise dans les différentes bases et, d'autre part, la nécessité de faire face aux besoins croissants de l'économie britannique. En d'autres termes, il s'agissait pour Londres de savoir s'il fallait sacrifier la politique traditionnelle de l'Empire, politique de prestige et de rayonnement à travers le monde, sur l'autel du bien-être économique et social de la population anglaise.

Après maintes réflexions, Londres et notamment les gouvernements travaillistes, compte tenu des considérations économiques que nous venons d'évoquer, mettent l'accent sur la réduction des coûts que nécessite l'entretien des bases à l'étranger. Cependant la Grande-Bretagne n'a pas abandonné pour autant son idée première de perpétuer la présence occidentale dans les régions qu'elle avait jusque-là occupées. Aussi le gouvernement britannique a-t-il décidé, du point de vue économique, de s'appuyer sur la présence d'entreprises privées britanniques, notamment pétrolières, telles que Imperial Oil par exemple, et, du point de vue stratégique, de passer le relais aux Etats-Unis. Le cas posé par Diego-Garcia illustre d'ailleurs ce dernier point. L'île de Diego-Garcia occupe une position clé au cœur même de l'Océan Indien. Cet atout poussa les Britanniques à y installer une base militaire, non sans en avoir auparavant, d'ailleurs, expulsé les quelque 1 200 habitants. Cependant, devant les frais élevés qu'occasionnait l'entretien de ces installations, la Grande-Bretagne, plutôt que d'abandonner purement et simplement cet îlot, le céda en 1973 aux Etats-Unis qui prirent ainsi la relève des Britanniques, perpétuant la présence occidentale au centre de l'Océan Indien.

Sur la côte africaine de l'Océan Indien, l'attitude britannique semble identique. Cette région, en raison du climat politique qui s'est fait jour depuis quelques années, mérite une attention particulière. Avec la création récente d'un Etat mozambicain, la côte orientale de l'Afrique est bordée de pays dont les gouvernements sont hostiles aux options stratégiques développées par les puissances occidentales dans l'Océan Indien. En effet, la Somalie, la Tanzanie, le Mozambique, Madagascar n'apprécient pas le développement de forces auquel se livrent les pays occidentaux, développement qui appelle en retour une réplique de l'URSS. Or, seul, le Kenya n'a pas jusqu'ici remis en question cet état de fait. Il continue toujours à être lié à la Grande-Bretagne par un accord de défense contrairement, par exemple, à la Tanzanie qui a préféré « diversifier » sa politique en faisant appel à l'aide militaire de pays aussi différents que la Chine ou le Canada. Cependant, la poursuite d'une telle politique d'aide par la Grande-Bretagne pose à Londres

## *Stratégie des grandes puissances à Djibouti*

de nombreux problèmes. Ainsi, en ce qui concerne le Kenya, le gouvernement britannique ne pouvant répondre efficacement aux besoins des Kenyans en matière d'équipement militaire, tend à s'effacer devant les Etats-Unis qui semblent prêts à fournir aux armées kenyannes, un matériel moderne. Les germes d'une relève américaine sont donc semés également sur la rive africaine de l'Océan Indien.

### LES ETATS-UNIS

Les matières premières que recèle la zone de l'Océan Indien et la situation stratégique qu'occupe ce dernier ont poussé les Etats-Unis, depuis ces dernières années, à réviser leur stratégie dans cette partie du monde.

Le bassin de l'Océan Indien abrite un immense potentiel économique, potentiel indispensable à l'économie des pays occidentaux et particulièrement à celle des Etats-Unis. Il y a six ans, un spécialiste américain des relations internationales, Rocco M. Paone, affirmait que : « La partie occidentale de l'Océan Indien comprend la majeure partie des ressources minières, agricoles et forestières non encore exploitées de quelques-unes des plus fertiles régions d'Afrique (...). Le long de la frontière Nord-Ouest sont concentrées environ 60 % des ressources pétrolières mondiales. La partie Nord offre les possibilités de main-d'œuvre de l'Inde et, à l'Est et au Sud-Est, sont situés les énormes richesses des Indes orientales ainsi qu'un continent en expansion rapide, l'Australie »<sup>1</sup>. Pour ce spécialiste, il ne fait aucun doute que la puissance, qui parviendra à contrôler ce qu'il appelle lui-même « le nouveau cœur du monde », se taillera une place de premier choix dans la formulation de la politique mondiale.

Les Etats-Unis ont fait de ce contrôle sur les matières premières dont parle Rocco M. Paone un véritable objectif prioritaire. Il s'agit d'assurer la protection des sources d'approvisionnement, compte tenu des besoins sans cesse grandissants de la consommation américaine en pétrole d'une part, et des intérêts pétroliers importants que possèdent plusieurs entreprises multinationales américaines dans cette région, d'autre part. Or, cette protection passe nécessairement par la stabilité politique dans la péninsule arabe.

Préférant ne pas s'engager directement, les Etats-Unis ont confié à leurs fidèles alliés, l'Arabie saoudite et l'Iran, promus ainsi au rôle de « gendarmes », le soin de maintenir l'ordre établi dans cette zone névralgique. De cette façon les deux plus grands Etats de la région contribuent, à prévenir toute instabilité susceptible de se manifester aux confins des

1. Rocco M. PAONE, « The Soviet threat in the Indian Ocean », *Military Review*, L, 12, déc. 1970, p. 49.

champs pétrolifères et n'hésitent pas, au besoin, à intervenir pour ramener l'ordre. Le Yémen et le Dhofar illustrent bien la mission qui incombe aux deux « gendarmes de l'Occident ».

Le Yémen, qui connut des événements d'inspiration révolutionnaire, ne put, en dépit de l'aide séoudienne, échapper à la scission. Ainsi, l'avènement de la République démocratique et populaire du Yémen (Yémen du Sud) de tendance socialiste, née du conflit qui opposait les éléments progressistes aux forces conservatrices du royaume yéménite, troubla-t-il la quiétude dans laquelle baignait jusqu'alors la région du golfe arabo-persique. Ce que l'on considéra alors comme un cancer au sein de la péninsule arabe, suscite une plus grande vigilance de la part de l'Iran et de l'Arabie séoudite, afin d'éviter qu'il ne se propage aux divers Etats avoisinants.

Le cas du Dhofar, province méridionale du Sultanat d'Oman, montre que, désormais, tous les moyens seront utilisés pour mettre fin à toute entreprise révolutionnaire dans la région. Si le Yémen du Sud est toléré jusqu'à un certain point par l'Arabie séoudite et l'Iran, cet Etat ne doit pas pour autant servir d'exemple. Ainsi s'explique l'intervention massive de l'Iran, depuis 1973, contre les maquis révolutionnaires dhofaris. Ces maquis, d'inspiration marxiste, sont soutenus par le Yémen du Sud dont le territoire sert de base arrière aux maquisards approvisionnés en armement par l'URSS et les pays d'Europe de l'Est. Quels que soient les résultats actuels obtenus par l'expédition iranienne au Dhofar, l'intervention de Téhéran dans ce conflit interne à Oman s'explique par le souci d'empêcher que l'idéologie révolutionnaire véhiculée par les guérilleros dhofaris ne se propage au reste d'Oman. Dans une telle hypothèse, en effet, les intérêts pétroliers seraient alors mis en danger dans la mesure où Oman étend sa souveraineté sur le détroit d'Hormuz, détroit qui contrôle l'entrée et la sortie du golfe arabo-persique et par lequel, les pétroliers passent obligatoirement pour se rendre dans l'Océan Indien.

Ainsi, bien que conscients des tensions sociales qui ne cessent de s'accumuler au sein des divers Etats du Golfe, les Etats-Unis s'emploient malgré tout à entretenir une situation statique par l'intermédiaire d'Etats-relais. Cette stratégie semble, à court terme, efficace et, en dépit de certains aléas, permet d'éviter l'effondrement des régimes conservateurs de la région ; effondrement qui ne manquerait pas de bouleverser les données actuelles de la politique occidentale dans le golfe arabo-persique comme dans l'Océan Indien.

La protection des sources de matières premières et des routes maritimes par lesquelles sont évacuées ces richesses économiques nécessite

## *Stratégie des grandes puissances à Djibouti*

aussi la mise en place d'un dispositif de sécurité adéquat. Pour ce faire, les Etats-Unis ont étendu le concept de « bassin du Pacifique » à l'Océan Indien. Ce dernier, désormais, demeurera sous la surveillance de la VII<sup>e</sup> Flotte de l'US Navy, flotte qui, jusque-là, était cantonnée dans l'Océan Pacifique. Toujours dans le même ordre d'idées, le golfe arabo-persique s'est vu rattaché, sur le plan de la défense, à la zone méditerranéenne et est ainsi placé sous la responsabilité des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> Flottes de l'US Navy.

Cette nouvelle stratégie américaine explique ce déploiement de force à travers les Océans Pacifique et Indien. Cette « stratégie océanique », proposée par le Pentagone, est basée, d'une part, sur la puissance navale des Etats-Unis et, d'autre part, sur la multiplication des bases militaires en divers points des deux Océans. Les bâtiments de la marine américaine disposent de nombreuses facilités dans tout un chapelet d'îles dans lesquelles ont été aménagées des bases et autres installations militaires. S'étirant du Japon jusqu'au cœur de l'Océan Indien, à Diego-Garcia plus précisément, en passant par les Philippines et l'archipel indonésien, ces installations ont pour tâche de fournir un soutien logistique aux forces américaines stationnées dans la région. Equipées de radars perfectionnés et susceptibles de recevoir de nombreux renseignements, communiqués par satellites, sur tout mouvement dans cette partie du globe, ces bases militaires sont ainsi en mesure d'appuyer de manière efficace toute action des forces américaines dans un point donné du bassin de l'Océan Pacifique ou de celui de l'Océan Indien. Enfin, il convient de souligner que, par la dissémination des bases à travers les Océans Indien et Pacifique, les Etats-Unis ont développé une stratégie tout à fait nouvelle. Grâce aux missiles très perfectionnés, tels que le Trident<sup>2</sup> ou le Cruise<sup>3</sup>, missiles qui peuvent être lancés à partir de sous-marins, la vulnérabilité de l'URSS est devenue plus grande. Mais cette nouvelle stratégie va entraîner, ou a déjà entraîné, l'URSS à accroître ses efforts en vue d'un plus grand développement de ses activités navales.

### L'URSS

Les activités déployées par les Américains ont, bien entendu, suscité une réaction de la part de l'URSS, réaction que l'on peut, tout de même, qualifier de prudente.

2. Missiles Trident : ces missiles à long rayon d'action devront entrer en opération dès 1978.

3. Missiles Cruise (missiles de croisière) : ces missiles, équipés de bombe conventionnelle ou atomique, peuvent frapper avec une précision parfaite un objectif à plusieurs milliers de kilomètres et, ce, après avoir évité tous les obstacles.

C'est, en effet, prudemment que Moscou place ses pions sur l'échiquier de l'Océan Indien, manifestant un très grand intérêt surtout pour la zone du golfe arabo-persique. L'action soviétique se déroule sur deux plans : tout d'abord, sur le plan de la lutte idéologique et, ensuite, sur le plan purement économique.

En effet, la politique de détente dans laquelle s'est engagée l'URSS ne signifie pas pour autant la fin de la rivalité idéologique entre l'Est et l'Ouest. C'est dire que l'URSS n'est pas insensible aux foyers révolutionnaires qui peuvent prendre naissance dans cette région. Elle y est d'ailleurs d'autant moins indifférente qu'elle doit lutter contre toute tentative d'implantation idéologique de la part de la Chine. La présence chinoise au Yémen du Sud et les livraisons d'armes de Pékin aux maquis du Dhofar n'allaient pas sans inquiéter Moscou. Depuis l'effacement des Chinois dans ces régions, l'URSS a rapidement pris la relève. Elle a fait porter ses efforts sur le Yémen du Sud afin que ce pays ne se range pas, une fois de plus, sous la bannière de Pékin. Aden représente en effet dans la stratégie soviétique un point très important, dans la mesure où ce territoire, tout comme Djibouti et la Somalie d'ailleurs, se trouve situé à la jonction de la Mer Rouge et de l'Océan Indien. Dès lors, pour les Soviétiques, leur contrôle sur le Yémen du Sud leur permettra à moyen terme d'étendre leur présence dans l'Océan Indien. C'est dans cet esprit également que doit être interprétée la présence soviétique en Somalie. Avant trouvé dans ce pays un terrain idéologique favorable, Moscou s'est ainsi assuré d'une place stratégique dans la corne de l'Afrique. Enfin, plus près des champs pétrolifères du Golfe, l'URSS s'appuie sur l'Irak. Ces trois points d'appui de l'URSS, le Sud-Yémen, la Somalie et l'Irak sont d'autant plus importants que Moscou semble, selon des sources officielles américaines, bénéficier de facilités pour ses navires dans certains de ces pays, notamment dans l'île yéménite de Socotra, située au débouché du golfe d'Aden sur l'Océan Indien.

Cependant, en dépit de la lutte idéologique que continue à mener l'URSS, les Soviétiques n'entendent pas pour autant remettre d'emblée en cause la situation actuelle régnant dans le golfe arabo-persique. Cela est d'autant plus vrai que la situation pétrolière soviétique a subi une évolution considérable ces dernières années. L'URSS possède, sur son immense territoire, des réserves de pétrole importantes, aptes à lui assurer l'autosuffisance énergétique. L'étendue de ces gisements lui permettait même d'assurer l'approvisionnement de plusieurs démocraties populaires. Or, en raison du développement que connaît actuellement l'Union soviétique, nombreux sont les experts qui s'accordent pour

## *Stratégie des grandes puissances à Djibouti*

prévoir que l'URSS pourrait avoir un besoin tel en carburants qu'elle devra renoncer à satisfaire les besoins en pétrole de la plupart des pays de l'Europe de l'Est. Dès lors, ces derniers n'auront d'autres ressources que de s'approvisionner auprès des pays du golfe arabo-persique. L'Union soviétique a donc tout intérêt à ne pas remettre en cause l'état de fait qui règne dans la région : d'où la grande prudence qui caractérise la stratégie soviétique dans la zone du golfe arabo-persique.

Dans l'Océan Indien proprement dit, la présence soviétique est difficilement comparable à celle des Etats-Unis. Deux raisons permettent d'expliquer une telle situation : d'une part, l'Union soviétique a pendant longtemps accusé un retard dans le domaine naval par rapport aux Etats-Unis, préférant mettre l'accent sur l'industrialisation du pays ou sur le renforcement du potentiel aérien. D'autre part, les distances séparant les principaux ports de guerre soviétiques de l'Océan Indien sont très grandes et représentent un obstacle à l'entretien permanent d'une flotte soviétique. Cependant, depuis ces dernières années, les données du problème ont considérablement évolué. Avec le développement et le perfectionnement des armements, l'importance octroyée par les Américains à la stratégie océanique et le déplacement de cette dernière des Océans Atlantique et Pacifique à l'Océan Indien, l'URSS a entrepris de développer son programme naval afin de pouvoir rétablir l'équilibre dans le « nouveau cœur du monde ». En outre, la réouverture du canal de Suez, réouverture à laquelle tenaient tant les Soviétiques, offre à l'Union soviétique l'immense possibilité de pouvoir, désormais, faire plus rapidement passer sa flotte de la Mer Noire dans l'Océan Indien.

Ainsi, si l'URSS fait preuve d'une extrême prudence dans la zone du golfe arabo-persique, elle entend quand même rétablir le plus rapidement possible l'équilibre dans l'Océan Indien, équilibre pour le moment pratiquement inexistant en raison de la suprématie américaine.

La rivalité à laquelle se livrent, dans l'Océan Indien, d'une part, les pays occidentaux et tout particulièrement les Etats-Unis, et, d'autre part, l'Union soviétique, ne cesse de se développer. Conscients du déploiement de force américain et de la réplique soviétique qui commence, comme nous l'avons vu, à poindre, certains Etats côtiers de la région tentent de s'opposer à l'action des deux super-puissances. Cependant, la multiplicité des Etats riverains, leurs divergences idéologiques, la nature des pressions auxquelles ils sont soumis, ont engendré un manque d'unité d'action. De ce fait, les Etats de cette zone, acteurs impuissants, assistent à l'accroissement des prétentions des grandes puissances dans le « nouveau cœur du monde », sans pouvoir exercer la

moindre influence. Les Etats-Unis et l'URSS persistent dans leur tentative de contrôler le bassin de l'Océan Indien. Une telle attitude pourrait entraîner de graves conséquences pour la région. Il serait donc opportun que les deux protagonistes prennent en considération les revendications des Etats afro-asiatiques côtiers et, ce, afin que la paix, déjà précaire dans cette partie du monde, ne soit pas menacée.

